

## **DEREGLEMENTATION, CHANGEMENT DE SERVICE, A partir du 23 novembre 2008, NOUS NE LAISSERONS PAS FAIRE !**

La CNM, qui s'est tenue le 12 novembre 2008, n'a pas dérogé au dialogue social institué depuis des années par le Gouvernement et la Direction SNCF.

Au-delà de l'attaque en règle sur la réglementation : article 49, interopérabilité transfrontalière, c'est bien sur le fond, c'est-à-dire sur l'organisation de la production que Direction et Gouvernement font le lit du dumping social.

C'est en ce sens que nos dirigeants ont développé l'idée de l'individualisme en proposant le volontariat. A partir de procédés malhonnêtes, ils attisent peur et tensions dans les ET, allant même jusqu'à annoncer des fermetures d'UP.

Ce qui se dessine au-delà de la déréglementation issue directement de la libéralisation du rail, c'est un **vaste plan social**. La Direction s'est dotée de moyens RH 910, roulements de volontaires au fret, à l'infra, pools fac... Ce n'est donc pas une mince affaire qui nous attend.

### **AUSSI, LA CGT ET LES CHEMINOTS N'ONT QU'UN SEUL BUT : GAGNER !**

Pour cela, il n'y a pas de place aux manœuvres, à la dispersion des forces. Il faut l'unité la plus large !

C'est pourquoi, après la CNM, dont les propositions de la Direction et du Gouvernement ont fait l'objet d'un rejet unanime, **nous avons invité toutes les organisations syndicales à une interfédérale le 14/11 à 15h**. Puis, nous apprenons par la presse que la CFDT et la FGAAC déposaient un préavis pour le 18 novembre sans en avoir préalablement informé les autres fédérations.

Que penser de cette posture alors que CFDT et FGAAC ont refusé, depuis des mois, de participer aux actions à partir du 09 juin et du 06 novembre 2008, si ce n'est pour revendiquer le rôle d'interlocuteurs privilégiés de la Direction au détriment des revendications.

### **LES PASSAGES EN FORCE NE DOIVENT PAS ALTERER NOTRE LUCIDITE !**

Il convient avant tout que chacun prenne ses responsabilités. Lorsque l'on accepte d'être volontaire, au-delà des conséquences personnelles (santé, vie de famille), quels seront les dégâts en termes de sécurité des circulations, de perte d'emplois, de mutations forcées pour nombre d'agents ? Combien d'ADC seront volontaires d'office ?

De plus, le dumping social devrait intervenir plus vite que prévu en interne dans l'activité « voyageur », puisque la Direction s'est lancée dans un processus de recrutement de **CRML « voyageur » avant fin 2008 !**

**LE CHANGEMENT DE SERVICE DU 14 DECEMBRE 2008 NE DOIT PAS ETRE  
UN CHAMP DE RUINES POUR LA MAJORITE D'ENTRE NOUS !**

Certes, aujourd'hui, il semble plus facile de se recroqueviller sur soi que d'engager une mobilisation collective, pourtant c'est la seule issue possible pour tous.

C'est en ce sens que la CGT travaille depuis des mois pour :

- ✓ ***L'arrêt de la déréglementation,***
- ✓ ***L'arrêt des réorganisations au pas de charge,***
- ✓ ***Le retour à une politique de volume.***

Nous ne pouvons laisser quelques assoiffés de libéralisme nous emmener dans le mur !

Pour cela, la CGT a proposé, lors de l'interfédérale du 14 novembre, une grève reconductible à la Traction et, **dans un souci d'unité et d'efficacité** (temps d'information, dépose des D2I..) **la date du 23 novembre** a été retenue.

Les fédérations CGT, FO, CFTC, SUD-Rail et la CFE-CGC se sont ralliées à cette **position responsable**. Pourquoi la CFDT, l'UNSA et la FGAAC ont une fois de plus repoussé l'unité sur un tel sujet ? Pour faire porter le chapeau à qui ? ***Ce sont les agents qu'il faut défendre, pas ses intérêts de boutique, encore moins les tromper par de basses manœuvres, car, au regard du texte du préavis CFDT/FGAAC, il n'y a pas d'ambiguïté sur ce qui est recherché, c'est bien négocier la déréglementation et ses conséquences avec la Direction !***

**CETTE MOBILISATION DOIT SERVIR A POUSSER LA DIRECTION A :**

- ⇒ **La non application du décret remettant en cause le RH0077,**
- ⇒ **L'arrêt des roulements volontaires,**
- ⇒ **Assurer la quantité et la qualité des charges de travail dans toutes les UP,**
- ⇒ **Revoir l'organisation de la production.**

**Je souhaite :**

☐ prendre contact

☐ me syndiquer



NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Etablissement : .....

Bulletin à remettre à un militant CGT ou à renvoyer à la Fédération CGT  
des Cheminots - 263, rue de Paris - Case 546 - 93515 Montreuil Cedex

**Ce bulletin est aussi disponible en ligne sur notre site internet : [www.cgtcheminot.fr](http://www.cgtcheminot.fr)**